

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org / commissionfoot11@31.fsgt.org



9 juin 2026

N° 40

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font
progresser**

SOMMAIRE



- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Résultats semaine 23,
- Sportivité semaine 23,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Finales départementales,
- Assemblée Générale,
- Information complexe Sordelo,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 24 à 25,
- Photos finale coupe Occitane - José Martinez,
- Bilan suppression du tacle.

SAISON 2025 - 2026

OFFICIEL DU FOOTBALL

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 8 juin 2026.

Présents : Patrick FINKBEINER, José-Luis GONZALEZ, Francis LACOMME et Marcel MARTINS.

PENSE-BETE

① FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

Adhésion

Pour accéder aux différents documents d'inscription, il faut aller sur : puis ensuite, **cliquer sur l'onglet correspondant** : Création d'une structure, affilier un club, attestation d'honorabilité, déclaration d'accident, demande de licence, attestation médicale, autorisation club.

② CREATION DE LICENCE

Dans un premier temps, il est nécessaire de saisir l'affiliation ou la réaffiliation de votre club en vous connectant sur la base E.Licence FSGT, active depuis le 20/08 pour cette saison à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Une fois validée par la fédération et le comité, vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez saisir vos licences (nouvelles ou en renouvellement). Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans la procédure à suivre.

③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de faire votre déclaration d'accident directement en ligne, sur le site de la FSGT (menu dossier assurance) ou par courrier. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- En ligne (à privilégier) : <https://www.fsgt.org/affiliation/assurance/>

Ou en contactant l'assureur "MARSH- Groupe GENERALI"

- Par e.mail : sinistres.ars@marsh.com
- En se connectant au site : <https://connexion.marsh.com/client/déclarationfsgt>
- Ou par téléphone : [01 87 21 27 88](tel:0187212788)

④ AUTRES INFORMATIONS


ATTENTION : Pour les autres informations ou rappels concernant la pratique, allez voir sur le site. Le site étant à jour, toute réclamation ou litige concernant un de ces articles ne sera pas recevable.

Pour y accéder : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 PENSE-BETE DU BULLETIN
 Informations importantes

RESULTATS

SEMAINE 23 DU 01/06/2026 AU 06/06/2026



Division : Excellence - Places 1 à 4

USEMA COLOMIERS	1	-	2	TOAC 1	
FC CANTOU'LOUSAIN	2	-	1	OC POMPERT	

Division : Excellence - Places 5 à 8

PASPORT	6	-	3	FC POTO	
MUNICIPAUX TOULOUSE FC	3	-	7	FC UNION COURTAGE	



Division : Excellence - Places 9 à 12

SAINT-ALBAN		<i>Remis</i>		LABTEAM	
FC BALEC	3	-	3	MECAP FC	
Tirs au but	3	-	4		



Division : Excellence - Places 13 à 16

CARTOUCHERIE SC	5	-	1	AS MATRA 1	
TOULOUSE SA	5	-	3	ASC CNES	

Division : Promotion Excellence - Journée 18 retour

LIEBHERR FOOT	3	-	2	ATHLETICO TOLOSA B	
AS DRT	4	-	2	TOAC 2	
ALTRAN FOOT	4	-	1	CHU TOULOUSE FC	
INTERNAT FC	1	-	2	FORZA VIOLA FC	
ASFP LUSITANOS		<i>Remis</i>		AS ACCENTURE	

Division : Honneur - Journée 18 retour

CHIPIRONS O	2	-	9	ASPIC	
IO TEAM	3	-	0	LES SHADOCKS DE SEILH	F
CRIQUET FC	3	-	0	CONFLUENT LP	
RC BEAUMONTAIS	0	-	3	FOOT APEM	

Exempt : ATHLETICO TOLOSA A









Division : Promotion - Journée 18 retour

JS AUZIELLE LAUZERVILLE	1	-	3	ASCA	
FREESCALE	3	-	0	AS EVOTEC	F
AS SAINT-LOUP-CAMMAS	2	-	1	ASPT CHENE VERT	
SOPRA STERIA FOOT	2	-	6	LA BOULE SOCIALE ES	

Exempt : AS MATRA 2

Coupe Occitane : Finale

USEMA COLOMIERS	3	-	2	ATHLETICO TOLOSA B	
-----------------	---	---	---	--------------------	--

Non communication du résultat sur le site		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	
Pas de terrain			

Rappel semaine 20 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

Equipe n'ayant pas saisi le score sur le site pour Semaine 23 : FC CANTOU'LOUSAIN, FC BALEC, INTERNAT FC, CHIPIRONS O. et RC BEAUMONTAIS.

SPORTIVITE SEMAINE 23

UNE sortie temporaire, **DIX-SEPT** avertissements et **DEUX** exclusions définitives pour **19** rencontres arbitrées.

La fin de saison est CHAUDE.

SANCTIONS

Rencontre USEMA COLOMIERS / TOAC 1 du 03/06/26 - Excellence - Phase finale:

Pour " **TACLE IRREGULIER** "

- **AVERTISSEMENT** -

Soit **2** (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 20/05/26 (**ART 41 - §B - f**),

SELLIER Anthony, licence n°0228929, (USEMA COLOMIERS)

- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 08/06/2026.

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 28/02/26 (**ART 41 - §B - f**),

BOUGEL Brice, licence n°0560645, (TOAC 1)

- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 15/06/2026.

Rencontre PASPORT / FC POTO du 03/06/26 - Excellence - Phase finale:

Pour " *COUP A ADVERSAIRE* "

- EXCLUSION -

CASSIGNAC Jérôme, licence n°0490146, (FC POTO)

- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

Rencontre TOULOUSE SA / ASC CNES du 02/06/26 - Excellence - Phase finale:

Pour " *MAIN VOLONTAIRE* "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 15/12/25 (**ART 41 - §B - f**),

RAKOTOZAFY Fabrice, licence n°0571291, (TOULOUSE SA)

- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 15/06/2026.

Rencontre AS SAIN-LOUP-CAMMAS / ASPT CHENE VERT du 01/06/26 - Promotion - Journée 18 retour:

Pour " *JEU DANGEREUX* "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 04/03/26 (**ART 41 - §B - f**),

DIAKITE Ibrahima, licence n°0543719, (ASPT CHENE VERT)

- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 15/06/2026.

Rencontre SOPRA STERIA FOOT / LA BOULE SOCIALE ES du 04/06/26 - Promotion - Journée 18 retour:

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* "

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 01/12/25 (**ART 41 - §B - f**),

BAZZOUK Younes, licence n°0545176, (LA BOULE SOCIALE ES)

- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 15/06/2026.

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - **AVERTISSEMENT** -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 13/05/26 (**ART 41 - §B - f**),

DIALLO Yacin, licence n°0545178, (LA BOULE SOCIALE ES)
- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 15/06/2026.

Rencontre USEMA COLOMIERS / ATHLETICO TOLOSA B du 06/06/26 – Coupe Occitane - Finale:

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - **AVERTISSEMENT** -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 11/12/25 (**ART 41 - §B - f**),

ROUX David, licence n°0286504, (USEMA COLOMIERS)
- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 08/06/2026.

Pour " *PROPOS EXCESSIFS A L'EGARD DE L'ARBITRE* " - **EXCLUSION** -

JUNCA Mickael, licence n° 0014017, (ATHLETICO TOLOSA B)
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

SANCTION EN RETARD

Rencontre FC UNION COURTAGE / OC POMPERT du 19/05/26 - Excellence - 1/4 de finale :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous-commission en application du règlement (**Art 41 - §D - f**), décide :

Pour " *PROPOS INJURIEUX ENVERS L'ADVERSAIRE* " - **EXCLUSION** -

ROUDIL Sylvain, licence n°0540818, (FC UNION COURTAGE)
- QUATRE (4) matchs de suspension ferme, y compris l'automatique à compter du 26/05/2026, + UN (1) match de suspension ferme (voir bulletin n°38), soit CINQ matchs de suspension ferme à compter du 26/05/2026.

FINALES DEPARTEMENTALES

Un petit rappel concernant les finales départementales. Les équipes doivent régler les indemnités d'arbitrage directement aux arbitres. Après le match, une collation sera offerte par la commission.

ASSEMBLEE GENERALE

La fin de saison approche, et avec, l'Assemblée Générale des clubs. Celle-ci aura lieu le **JEUDI 25 JUIN 2026 à 19 heures**, à la salle **Capitany**, 10 avenue Yves Brunaud, (au niveau de l'ancien stade AS PTT).

Prenez vos dispositions pour être présents.

Nous comptons sur votre participation qui est **OBLIGATOIRE** : comme tous les ans, des décisions seront votées et des **informations très importantes pour la saison prochaine vont vous être expliquées.**

Pensez à amener un moyen de paiement pour mettre à jour votre trésorerie.

Extrait du règlement concernant la présence des Clubs à l'Assemblée Générale :

Article 2 - § L : Tous les Clubs doivent assister à l'Assemblée Générale annuelle. Une amende sanctionnera les Clubs absents à cette Assemblée.

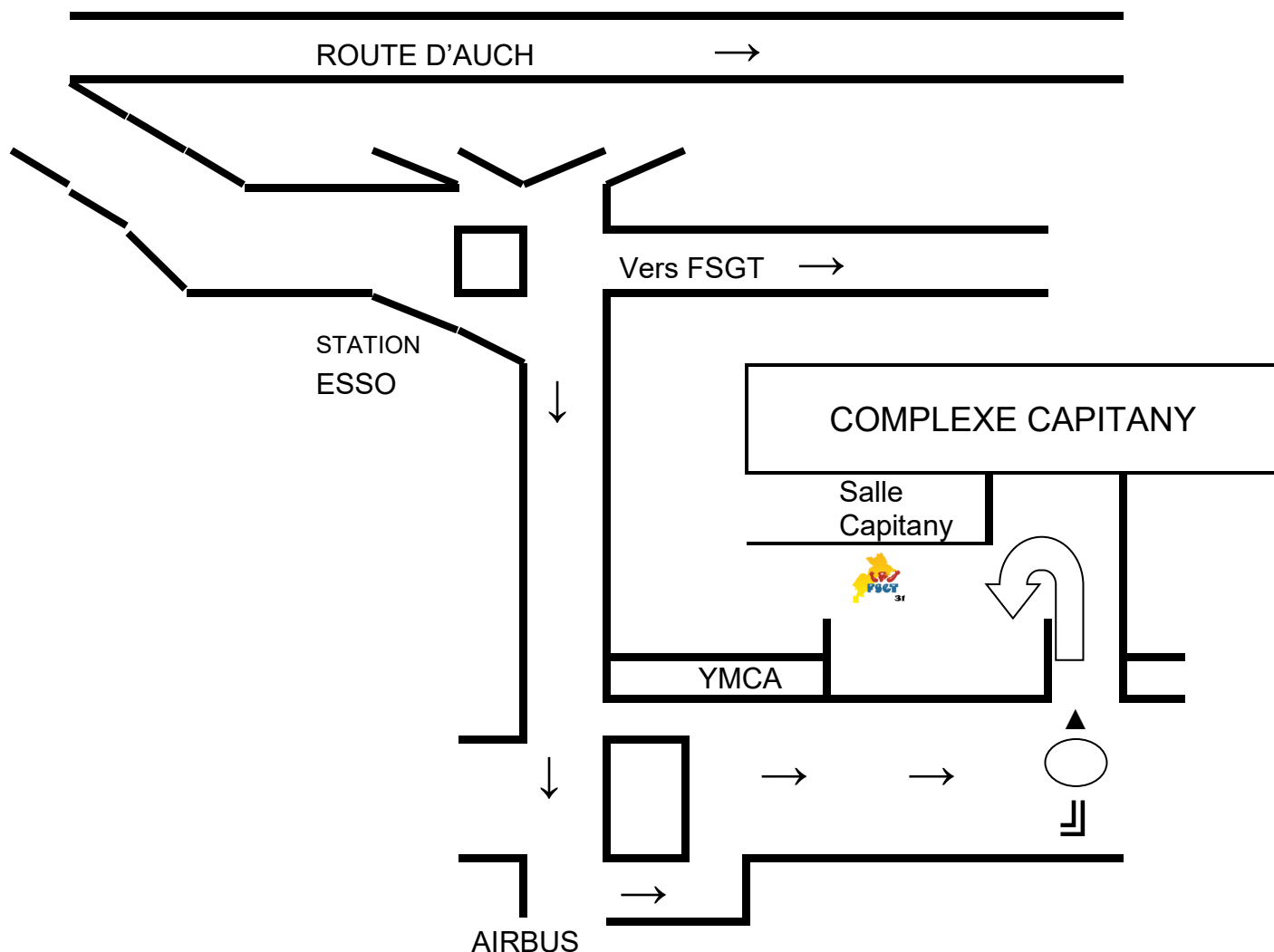
Article 2 - § M : Les Clubs absents à l'Assemblée Générale annuelle ne **pourront prétendre recevoir les récompenses** qui devraient normalement leur être attribuées.

Extrait du règlement concernant la trésorerie des Clubs lors de l'Assemblée Générale :

Article 31 - § A - 2 : Tout(e) Club(équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), sera **RETROGRADE(E)** en division **INFERIEURE** pour la saison suivante.

Article 31 - § A - 3 : Tout(e) Club (équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), ne pourra prétendre à recevoir les récompenses qui devraient lui être attribuées, ni à participer à l'élection du bureau et aux différents autres votes qui pourraient avoir lieu le jour de cette Assemblée.

Les trésoriers ou dirigeants de club présents à l'Assemblée devront prendre leurs dispositions pour se mettre en règle financièrement (pensez à apporter votre chéquier).



INFORMATION COMPLEXE SORDELO

La mairie de Toulouse nous informe que les **vestiaires du complexe de Sordele seront indisponibles jusqu'au 28 août 2026 inclus** pour raison de travaux. L'accès aux terrains restant ouvert, **les matchs programmés sur cette installation semaine 25 sont confirmés**.
Prévenez vos joueurs pour les équipes concernées.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

Vérifiez les rencontres qui sont marquées en rouge et en gras. Cela correspond aux changements depuis le dernier bulletin. Il n'y aura pas de contestation possible s'il y a une erreur de votre part.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée "**A définir**" sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques « loupés ».



Adresse terrains utilisés par les clubs :

AS ACCENTURE : Blagnac Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

ASCA : Beaupuy (Herbe) : Stade Fernando Mena - chemin du stade - Beaupuy

ALTRAN FOOT : Blagnac Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

JSAL : Auzielle (Herbe) : Stade municipal - D2C - Auzielle

RC BEAUMONT IMPERM : Beaumont/Lèze (Herbe) : Complexe sportif - place clément Ader - Beaumont sur Lèze

FC CANTOU'LOUSAIN : Tournefeuille (Synthé) : Stade municipal - allée des sports - Tournefeuille

ASC CNES : Ramonville St Agne (Hb) : Stade municipal - allée des sports (piscine)

ASC CNES : Ramonville St Agne (Hb) : Stade Karben - 8 pont de Zuera (à côté gymnase)

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - Stade Piquepeyre - rue André Broquière - Fenouillet

ASPT CHENE VERT : Drémil Lafage(Hb) : 6 avenue Duperrin - 31280 Drémil Lafage

ASPT CHENE VERT : Flourens(Hb) : rue du Collège - 31130 Flourens

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud - Colomiers

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République

CONFLUENT LP : Lacroix Falgarde (Hb) : espace vert des Ramiers - rue de Montségur

CRICQUET FC : Deyme (Hb) : rue de la mairie - Deyme

FOOT APEM : Amouroux (Synthé) : 4 rue William et Catherine Booth - 31200 Toulouse

FORZA VIOLA FC : Taton (Synthé) : Stadium - terrain Brice Taton - allée Gabriel Biénes

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage - Fenouillet

LABTEAM : Labarthe sur Lèze(Synthé) : Complexe sportif du collège - route du Plantaurel - Labarthe sur Lèze

LES SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - allée de l'Europe - Seilh

ASFP LUSITANOS : St Alban Fauré (Hb) : Stade Georges Fauré - rue de Salgareda - St Alban

ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton (se garer tout au fond du parking) - St Alban

AS MATRA 1 & 2 : Balma Latécoère (Herbe) : 16 à 22 avenue de la Plaine - Balma

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse - Muret

FC POTO : Lardenne (Synthé) : 153 bis avenue de Lardenne - Toulouse

SAINT-ALBAN : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton (**se garer tout au fond du parking**) - St Alban

AS SAINT-LOUP CAMMAS : St Loup Cammas : complexe Pierre de Lassus - 62 chemin de Pontous - St Loup Cammas

TOAC 1 & 2 : Toac omnisport (Synthé) : 20 chemin de Garric - 31200 Toulouse

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento.

LA RAMEE (Synthé) : Chemin Just Fontaine - 31170 Tournefeuille

SESQUIERES LAC (Herbe) : Chemin des Foulques - 31200 Toulouse

SEMAINE 24 LE 13/06/2026

Coupe de Printemps : Finale

JS AUZIELLE LAUZER. PASPORT Toac Omnisport Syn Sa 13/06 15h00

Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin : Finale

TOAC 1 FC CANTOU'LOUSAIN Toac Omnisport Syn Sa 13/06 17h00

SEMAINE 25 DU 15/06/2026 AU 19/06/2026

Division : Excellence - Phases finales - Places 9 et 10

LABTEAM MECAP FC Labarthe Synthé. Me 17/06 20h30

Division : Excellence - Phases finales - Places 11 et 12

SAINT ALBAN FC BALEC St Alban coudon Hb Lu 15/06 20h30

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (remis du 11/02/26)

ATHLETICO TOLOSA B INTERNAT FC La Ramée Synthé Je 18/06 21h00

Division : Promotion Excellence - Journée 18 retour (remis du 03/06/26)

ASFP LUSITANOS AS ACCENTURE St Alban Coudon Me 17/06 21h00

Division : Honneur - Journée 12 retour (remis du 23/01/26)

ASPIC RC BEAUMONTAIS La Ramée Synthé Ma 16/06 21h00

Division : Promotion - Journée 14 retour (remis du 25/03/26)

LA BOULE SOCIALE ES ASPT CHENE VERT Drémil Lafage Hb Me 17/06 20h30

PHOTOS COUPE OCCITANE – JOSÉ MARTINEZ

Ce samedi 06 juin s'est déroulée sur les installations de SEILH, la finale de la Coupe Occitane - José MARTINEZ en présence **de sa fille Nelly** qui a donné le coup d'envoi fictif de la rencontre opposant les équipes de l'USEMA COLOMIERS et de l'ATHLETICO TOLOSA B.

Au terme d'une rencontre serrée et très indécise jusqu'à la fin, l'équipe de **l'USEMA COLOMIERS** finira par l'emporter grâce à un but marqué à la 92^{ème} mn et remportera ainsi cette coupe pour la 4^{ème} fois

Félicitations aux 2 équipes



USEMA COLOMIERS Vainqueur de la Coupe Occitane-José MARTINEZ 2026



Arbitres avec Nelly MARTINEZ



Equipes USEMA COLOMIERS & ATHLETICO TOLOSA B



Hommage à José

BILAN SUPPRESSION DU TACLE

Lors de l'Assemblée Générale 2024-2025, afin de se rapprocher du règlement Fédéral appliqué en Coupe de France Auguste Delaune, nous avons décidé de mettre en place la « **suppression du tacle** » uniquement dans nos différentes coupes (coupe Occitane José Martinez, coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin et coupe de Printemps).

Pour pouvoir faire un bilan de cette expérimentation, nous aimerions connaître vos avis au travers de votre retour (joueurs et dirigeants).

Afin de pouvoir mettre en place la saison prochaine, nous vous demandons de **répondre impérativement à ce questionnaire** avant le **VENDREDI 19 JUIN**, en nous retournant votre réponse sur la boîte mail de la commission : commissionfoot11@31.fsgt.org.

Nous vous donnerons les résultats de la consultation lors de l'Assemblée Générale du 25 juin.

CLUB :

Choix 1 = **OK** pour étendre la suppression du tacle à toutes les compétitions.

Choix 2 = **NON**, rester dans la configuration actuelle, suppression du tacle uniquement dans les coupes.